

Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental,
Madame et Messieurs les Vice-Présidents de la communauté de communes des
Balcons du Dauphiné,
Monsieur le Vice-Président du SEDI
Mesdames et messieurs les Maires,
Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le représentant de la brigade de gendarmerie de Crémieu
Monsieur le commandant de la compagnie de sapeurs-pompiers de Crémieu
Mesdames et messieurs les Présidents d'association,
Chers collègues,
Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de saluer les personnalités qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation et je les remercie de leur présence.

C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié s'il en est, mais aussi temps de convivialité et de rencontre. Cette année encore, je suis heureux de constater que vous êtes toujours aussi nombreux pour cette présentation des vœux. Je vous remercie de votre présence et de votre fidélité jamais démentie.

L'année 2017 s'est achevée et il est temps d'en faire un bilan. Je ne m'étendrai pas sur l'actualité nationale et internationale. Bien sûr, le spectre du terrorisme plane sur notre pays, de nombreux attentats ont été déjoués par les forces de l'ordre dont je tiens à rendre hommage ici pour leur courage et leur dévouement. Malgré cela, la vigilance doit être maintenue, les contraintes sécuritaires pour les manifestations sont reconduites pour 2018, car le risque est toujours là, même dans nos zones rurales.

Des élections présidentielles, puis législatives ont mis à la tête de l'Etat des femmes et des hommes nouveaux, avec, comme souvent, une volonté de réformer le pays. Des mesures phares ont été prises, comme la suppression de la taxe d'habitation qui, si elle est une bonne chose pour les concitoyens, car source d'une amélioration du pouvoir d'achat, n'en demeure pas moins une inquiétude forte pour les élus que nous sommes. Ici, on peut regretter le manque de concertation avec les élus locaux, Si on nous annonce une compensation financière au centime près, quelles seront les modalités des versements de celle-ci ? Seront-ils mensuels, trimestriels ou versés en une fois ? Les bases seront-elles réévaluées chaque année ? Prendra-t-on en compte les logements nouveaux ? Nous n'en savons actuellement rien. Ainsi, pour Hières-sur-Amby, c'est environ 142 000 € qui sont en jeu sur le budget communal d'ici 2020 et ce, à partir de 2018.

Cela vous donne une idée des difficultés que nous rencontrons pour gérer les affaires communales sur les court et moyen termes. Il est difficile de faire des prévisions, d'établir des projets, d'avoir une lisibilité.

Une autre mesure ministérielle impacte aussi notre commune et notamment la vie scolaire. En effet, il nous est offert la possibilité de revenir à une semaine de quatre jours de classe. Une enquête auprès des parents est en cours et les résultats seront communiqués très bientôt. Une commission réunissant parents, enseignants, et élus, puis le conseil d'école et les conseils municipaux devront statuer sur une demande de dérogation aux rythmes scolaires actuels pour un retour à la semaine des quatre jours dès septembre prochain.

En 2017, l'éclairage public a subi de nombreux dysfonctionnements, à la fois liés à la vétusté des équipements et aux difficultés que nous avons rencontrées avec le Syndicat d'Énergie de l'Isère (le SEDI) qui possède cette compétence et qui lui-même a connu des problèmes importants de personnels. Après de multiples interventions de notre part, un retour à la normale s'est opéré, mais il reste à moderniser le parc des points lumineux en passant par des éclairages LED, moins gourmands en énergie. Vous avez constaté depuis un certain temps une évolution dans la gestion des espaces publics, notamment en ce qui concerne le désherbage des voies communales. Je tiens à rendre hommage à nos agents du service technique qui passent beaucoup de leur temps à l'entretien de la commune. Plus de produits phytosanitaires employés pour le bien de tous, mais en contre partie, il faut que chacun y mette du sien. L'entretien des abords de votre propriété est à votre charge, comme la loi le stipule. Une mécanisation du désherbage est donc prévue par l'acquisition de matériels adaptés. Nous avons accueilli dernièrement Kersley Ferdinand au service technique, actuellement à mi-temps, mais dont le poste fera l'objet d'une réflexion en fonction des orientations prises sur l'entretien de la voirie. Nous lui souhaitons la bienvenue.

En urbanisme, l'année 2017 a été chargée avec la modification du PLU, la réécriture de l'AVAP (Aire de Valorisation du Patrimoine) qui va remplacer la ZPPAUP, l'élaboration de la carte des aléas. Tous ces règlements feront l'objet d'une enquête publique au printemps prochain. Le projet de lotissement du Pellan dont je vous parlais déjà l'an dernier, a subi un retard conséquent dû à la décision de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de commander des sondages archéologiques. Ceux-ci n'ayant pas été concluants, la commission régionale nous a autorisés dernièrement à poursuivre le projet sans procéder à des fouilles. Le projet va donc pouvoir être relancé.

Durant l'année 2018, il est prévu, conformément au Schéma Directeur d'Assainissement planifié par le Syndicat des Eaux du Plateau de Crémieu, le

raccordement de Saint-Etienne à la station d'épuration. Cet aménagement, attendu depuis trop longtemps, devrait garantir un meilleur équilibre écologique pour le fleuve Rhône.

L'accessibilité de la mairie n'a pu être réalisée en 2017 faute de budget ; nous espérons réaliser les travaux en 2018.

En ce qui concerne l'intercommunalité, l'année 2017 a été une année lourde en temps et en énergie. La fusion des trois communautés de communes, qui avaient des fonctionnements différents sur bien des domaines, est effective depuis un an. La nouvelle communauté de communes baptisée « les Balcons du Dauphiné » forte de 47 communes avec plus de 70 000 habitants, 73 conseillers communautaires, a pris son envol le 1^{er} janvier 2017. Avec une gestion à la carte, chaque ex-communauté a gardé ses propres compétences en 2017. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la voirie communautaire redevient communale, avec pour les communes la nécessité de s'organiser pour mutualiser les moyens et peut-être le personnel, de lancer des marchés publics communs pour les travaux de réfection de voirie ou d'entretien des accotements. Les autres compétences devraient perdurer, et seront soumises à réflexion lors de réunions futures, notamment le passage en PLU intercommunal, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et la prise en compte de la compétence Eaux et assainissement prévue en 2020. Depuis un an, la compétence tourisme a été prise par la CCBD avec pour conséquence la création d'un EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) qui a la tâche de gérer la promotion et la communication du territoire. La Via Rhôna aménagée déjà à la hauteur de la zone des Petites Champagnes devrait être complétée très bientôt si les tracasseries administratives nous le permettent. La signalétique des bâtiments publics, des services et commerces, une compétence communautaire également, devrait être installée en ce début d'année.

Lors du dernier conseil municipal de novembre, il a été décidé de passer la gestion de la Maison du Patrimoine en régie directe, ceci en accord avec la mairie de Montalieu avec qui nous avons une convention de partenariat. Ce qui implique que la Maison du patrimoine aura son propre budget et sera supervisée par un conseil d'administration où siègeront des partenaires tels que la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, le Département de l'Isère, des communes adhérentes, la DRAC et bien sûr la commune de Hières-sur-Amby.

Je ne peux passer sous silence la venue des gens du voyage sur notre commune. En effet, l'arrivée et l'installation de 500 caravanes ne sont pas sans poser quelques questions. L'inquiétude des Hiérois était fort légitime. Malgré un temps de préparation réduit, les services de l'Etat, de la CCBD ont fait le maximum pour que ce rassemblement se déroule le mieux possible. La communauté de communes a pris en

charge la totalité des frais engendrés par cet afflux de 1 500 personnes. On ne peut que regretter que la loi qui impose aux collectivités locales la mise à disposition de terrain pour des grands passages, n'inclue pas une obligation de participation financière de la part des communautés de gens du voyage. On notera également les problèmes de salubrité publique autour du terrain qui n'ont pu être résolus malgré notre appel à utiliser les installations sanitaires.

Egalement, Je ne peux que regretter la réaction de certaines personnes sur les réseaux sociaux qui n'ont pas hésité à porter des jugements indignes sur les élus locaux, à proférer des propos d'incitation à la haine raciale. Ceux-ci inadmissibles sont à condamner dans leur ensemble.

Pour terminer, j'ai une pensée émue pour les 11 personnes décédées cette année.

Mme Claudette MACAGNO décédée en février

M. Manuel BARBOSA et M. Pierre CHAPUIS en mars

Mme Marie-Line SERBOFF et M. René PIDRON en mai

M. Lionel JARRET en juin

M. Henri MICHALLON en août

Mme Claudette PIOUD et M. Guy JANNIN en septembre

Mme Maria CAVADAS et Mme Marceline TISSOT en novembre

Cathy Antoine m'a fait découvrir les vœux de Jacques Brel sur Europe 1 en 1968. Je me permets de vous les citer et les reprends à mon compte, car ils sont toujours d'actualité :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

Au nom du conseil municipal et de l'équipe des agents municipaux, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2018.

Avant de passer au verre de l'amitié, je voudrais vous présenter les trois agents recenseurs que vous aurez l'occasion de recevoir chez vous. En effet, du 18 janvier au 17 février, nous sommes tenus d'effectuer une opération de recensement de la population, comme tous les 5 ans. Cette année, une grande nouveauté : vous aurez la possibilité de renseigner le formulaire en ligne, sur internet, et nous vous invitons vivement à le faire, dès que vous aurez reçu la visite des agents recenseurs.

Il s'agit de :

- Mme Husné PINARBASI
- Mme Isabelle VIGIER
- Mme Chantal BOLOT

Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.